CCI PAU BÉARN

Formalités des Entreprises
cfe@pau.cci.fr

INFORMATION AU CONJOINT MARIE COMMUN EN BIENS

Article R. 123-121-1 ou R. 134-5 du code de commerce

Annexe 1-2 aux articles A. 123-63 et A. 134-2 du code de commerce

Cette obligation génère des frais supplémentaires de 7,63€ à ajouter aux frais de 110€.

Je soussigné(e),

ABAD Georges
(Nom d'usage et Prénom de la personne demandant l'immatriculation)

Marié(e) avec :

ABAD Dominique
(Nom d'usage et Prénom de l'épouse ou de l'époux)

DECLARE SOUS MA RESPONSABILITE

Avoir informé mon(ma) conjoint(e), avec lequel(laquelle) je suis marié(e), sans contrat de mariage ou avec un contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux, des conséquences des dettes contractées dans l'exercice de mon activité indépendante sur ces biens communs.

Le : 30 décembre 2024

Signature (de la personne demandant l'immatriculation)

Le Règlement Général de Protection des Données et la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés vous garantissent un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour vos données à caractère personnel. Pour toute demande dans ce cadre, contactez dpo-ccipau@pau.cci.fr